

Travaux de modification d'un branchement électrique 12 boulevard de la République

Début des travaux

09/09/2020

Fin des travaux

30/09/2020

- Circulation alternée par feux de circulation
- Stationnement des véhicules interdit
- La vitesse maximale est fixée à 30km/h
- Le cheminement des piétons sera dévié, sécurisé et matérialisé